https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/questions/OANR5I 16OF12204

16ème legislature

Question N°: 12204	De Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho (Rassemblement National - Essonne)				Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse			Ministère attributaire > Éducation et jeunesse		
Rubrique > enseignement secondaire		Tête d'analyse >Pénurie de places en terminale STMG dans tous les lycées essonniens		Analyse > Pénurie de places en terminale STMG dans tous les lycées essonniens.	
Question publiée au JO le : 17/10/2023 Réponse publiée au JO le : 19/03/2024 page : 2164 Date de changement d'attribution : 09/02/2024					

Texte de la question

Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la situation préoccupante liée à la pénurie de places en terminale « Sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG) dans tous les lycées du département de l'Essonne. Pour les centres d'information et d'orientation du département, le problème est d'autant plus grave s'agissant des élèves ayant raté leur bac STMG. En effet, il apparaît très difficile de trouver une solution leur permettant de repasser le bac STMG. Des demandes ont été faites auprès du rectorat et du service de lutte contre le décrochage scolaire afin qu'un module de re-préparation à l'examen soit créé dans le département de l'Essonne. Malheureusement, les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne (DSDEN) ont indiqué qu'il y avait un problème de recrutement des professeurs, ainsi qu'un manque de places pour pouvoir accueillir une vingtaine d'élèves en re-préparation (ce qui correspond à l'effectif non-affecté des échecs à ce bac dans le 91). Dès lors, à ce jour, le problème demeure. Aussi, face à la détresse légitime des familles concernées, elle lui demande quelles mesures il entend prendre pour que ces jeunes puissent repasser leur bac STMG au plus vite.

Texte de la réponse

En prévision de chaque rentrée scolaire, la carte des formations des sections technologiques prévoit d'accueillir la montée pédagogique des élèves de 1re STMG en terminale STMG ainsi qu'un nombre prévisionnel de redoublants comme pour toutes les sections de terminale. Une fois les opérations d'affectation et d'inscription des élèves montants réalisées, l'ensemble des services départementaux (scolarité, mission de lutte contre le décrochage scolaire, centres d'information et d'orientation) et des établissements se mobilisent pour répondre aux demandes des lycéens souhaitant redoubler en terminale restés sans solution, et notamment en terminale STMG. A la rentrée scolaire, des entretiens de situation avec les élèves sont menés en lycée et en CIO en lien avec la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et un recensement exhaustif des élèves concernés est finalisé. Ainsi, à la rentrée 2023, 37 élèves concernés par une demande de redoublement en terminale STMG après échec au baccalauréat ont été recensés en Essonne. Les situations de redoublement des terminales sont traitées ensuite au cas par cas, avec la possibilité soit de les réinscrire dans leur établissement d'origine ou dans un lycée disposant de places vacantes, soit de créer des « MRE », module de re-préparation à l'examen, sur moyens spécifiques. Au 28 novembre 2023, tous les élèves redoublants en terminale STMG dans le département de l'Essonne ont une solution ou sont accompagnés à leur demande pour avancer dans un nouveau projet de formation ou d'insertion. A

https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/guestions/QANR5I 16QF12204



cette date, il n'y a plus de raison de mettre en place un MRE.